

avec le gouvernement allemand.

Je revis le Maréchal. Il avait encore une fois changé d'avis. Je vous offre, me dit-il, le choix entre le Ministère de l'Agriculture ou celui de la Production Industrielle. Notre conversation fut assez animée, de mon côté surtout. Je refusais toute collaboration sous quelque forme que ce fut avec lui et je lui tins des propos assez vifs au sujet de la mesure qu'il avait prise contre moi.



J'allais quitter Vichy pour rentrer à Chateldon lorsque l'Ambassadeur, qui voulait avoir un autre entretien avec moi, me demanda une entrevue pour la fin de l'après-midi. Il vint chez moi, accompagné de M. DUMOULIN DE LA BARTHELE. Il ne m'apprit rien de nouveau. Il avait déjeuné avec le Maréchal. Il me demanda ce que je comptais faire. Je lui dis mon intention de rentrer à Paris et de partir le soir même. Dans ce cas, me dit-il, vous pourrez nous suivre, le franchissement des deux lignes vous sera ainsi facilité. J'appris plus tard par la police française que le jeudi 19 ma garde devait être changée par les "G.P." et qu'un nommé *Wary* devait m'abattre sous le faux prétexte que j'aurais tenté de m'enfuir.

J'ai raconté dans quelles circonstances et dans quelles conditions j'avais été arrêté le 13 Décembre et à quels autres risques plus graves j'avais été exposé.

J'ai voulu connaître ensuite, n'ayant pu les obtenir de lui, les raisons qui avaient déterminé le Maréchal à prendre une mesure aussi injuste que brutale. M. DUMOULIN DE LA BARTHELE, je l'ai dit, en avait imputé l'initiative à M. ALIBERT. Celui-ci, quelques mois après le 13 Décembre, alors que j'étais à Clermont-Ferrand, demanda à me voir. Il protesta contre l'imputation qui lui avait été prêtée par M. DUMOULIN et il exposa

que le 15 Décembre, vers 16 heures, il s'était présenté dans le bureau de celui-ci où quatre ministres étaient réunis, l'Amiral Darlan et trois autres. Il dit que le silence se fit à son entrée; qu'enfin on lui dit qu'il s'agissait de LAVAL; que l'Amiral DARLAN avait dit qu'il fallait en finir et qu'ils devaient se rendre immédiatement chez le Maréchal pour en porter sa décision. ALIBERT aurait fait observer que je devais présider le Conseil de Cabinet à 17 heures et il estimait cette réunion comme inutile dans ces conditions. L'un des ministres aurait répondu : "au contraire, nous devons y aller tous; de cette façon, Laval ne se doutera de rien". ALIBERT était écoeuré, me dit-il, et c'est ainsi qu'il expliqua son absence au Conseil de Cabinet. L'Amiral DARLAN conduisit les ministres chez PETAIN et c'est à cette réunion que mon sort fut réglé.



Quand en avril 1942, le Maréchal me demanda de revenir au Gouvernement, c'est l'Amiral DARLAN qui vint me voir à Chateldon. Il y vint plusieurs fois en quelques jours. Il fut un jour accompagné par Monsieur de BRINON et devant ce dernier, je lui dis qu'avant de collaborer de nouveau avec lui, je tenais à éclaircir son rôle à l'occasion du 13 Décembre et je lui rappelais les déclarations que M. ALIBERT m'avait faites. Il protesta en disant qu'Alibert était le plus excité contre moi ^{disant} qu'il ne fallait pas attendre pour faire prendre la décision par le Maréchal, que demain serait sans doute trop tard. L'Amiral ne nia pas s'être rendu, à la demande de ses collègues et avec eux, chez le Maréchal.

Pendant qu'il était procédé à mon arrestation, l'Amiral était au cinéma, ce qui lui permit ensuite de dire qu'il ignorait tout, comme il me l'avait dit à moi-même, ce qu'il n'osa plus soutenir à Chateldon. Il reconnaissait donc ce qu'il avait fait et je n'ai aucun doute

qu'il avait agi uniquement par ambition et dans le but de pouvoir un jour succéder au Maréchal.

Quant à l'attitude prôtée par l'amiral DARLAN à ALIBERT, elle est aussi vraisemblable et ne contredit pas le rôle joué par DARLAN. ALIBERT avait dit que je faisais venir le Maréchal à Paris pour le séquestrer. Le voyage devait avoir lieu le lendemain, d'où sans doute son exclamation "demain ce sera trop tard". J'avais eu jusque là des rapports courtois avec M. ALIBERT. Cependant, j'appris quelque temps avant le 13 Décembre, qu'il se plaignait avec vivacité d'articles écrits contre lui par Marcel DEAT et qu'il m'en attribuait la responsabilité. On l'avait persuadé que j'étais l'inspirateur de ces articles. Je le convoquais pour le rassurer sur mes sentiments, en lui disant, ce qui était vrai, que je n'avais aucune autorité sur DEAT, que je le voyais très rarement, qu'il me faisait injure en me croyant capable d'user de tels procédés.

L'Amiral, qui avait des ambitions et qui voulait les assouvir, trouva donc en ALIBERT un collaborateur précieux et inconscient du rôle qu'on lui laissait jouer.



Je dois rappeler également les renseignements qui me furent fournis par un journaliste, M. CANAVAGIO, de la part de M. BAUDOIN, qui tenait alors à se disculper à mon égard d'avoir pris la moindre part à la mesure qui m'avait frappé. Je reprochais à M. BAUDOIN d'avoir dit à M. ABETE que le Maréchal s'était débarrassé de moi à cause "de mes agissements intéressés dans la cession des titres des Mines de BOR"?? L'Ambassadeur, qui avait été mêlé à ces entretiens, et qui ^{notamment} savait que c'était faux, avait vivement protesté et M. BAUDOIN n'avait plus insisté. Le

principe de la cession avait été discuté et admis par le Conseil des Ministres. Quant à la négociation, dans laquelle je n'étais pas intervenu, elle avait été faite par le Ministre des Finances et j'étais resté personnellement étranger à tous les pourparlers de caractère financier qui ne me regardaient en aucune manière. Ce grief malhonnête imaginé et qui avait servi de prétexte, fut abandonné dès que je manifestais l'intention de faire une enquête à ce sujet. M. BAUDOIN tint au contraire ensuite, par ses déclarations à M. CANAVAGGIO, à dire tout ce qu'il savait au sujet de l'animosité du Maréchal contre moi et qui amena mon arrestation.



C'est le 8 ou le 9 Décembre que je devais être arrêté. Quelques jours auparavant le Maréchal était en voyage. Il se trouvait à Marseille lorsque, de Vichy, on lui téléphona le contenu d'un article très violent écrit par DEAT. Les ministres et les membres de son cabinet qui l'accompagnaient s'en montrèrent, comme lui, indignés et émus. Et naturellement, mais injustement, ils me prêtèrent l'inspiration de cet article. Une réunion eut lieu et mon arrestation fut décidée. Le Maréchal devait rencontrer le lendemain M. BOUTHILIER à Toulon, mais cela ne devait pas changer le sort qui m'était réservé. Monsieur PEYROUTON accompagnait le Maréchal. Mon successeur fut choisi dans la personne de FLANDIN. Appelé à Vichy, il devait, en attendant l'évènement, c'est à dire mon arrestation s'installer aux environs de Vichy. Le Maréchal avait signé une lettre à Hitler, que le Général de LA LAURENCIE devait remettre à l'Ambassade d'Allemagne. Le 8 ou le 9 au matin, de bonne heure, le Maréchal fit appeler M. DUMOULIN DE LA BARTHÈTE et le chargea de reprendre sa lettre à LA LAURENCIE et lui dit de charger LAURE d'inviter FLANDIN à quitter Vichy. Le Maréchal avait réfléchi et il s'était ravisé. Il ne me faisait pas arrêter

et j'ignorais naturellement à l'époque toute cette trame tendue autour de moi. Je n'ai plus la note que m'avait alors remise M. CANAVACCIO et je ne me rappelle pas avec assez de précision comment M. BAUDOIN lui parla de la journée du 13 Décembre. Il me semble pourtant qu'il en fit sur tout tomber la responsabilité sur l'amiral DARLAN.

Je me suis rappelé ensuite effectivement que M. FLANDIN était venu à Vichy avant cette date du 8 ou 9 Décembre. Il m'avait vu en sortant du cabinet du Maréchal et il m'avait dit m'avoir soutenu au cours de son entretien et avoir approuvé ma politique. Il venait en réalité d'arrêter les modalités de mon départ ?



Un témoin, M. BERTHELOT, m'a-t-on dit, aurait, à l'audience de la Haute Cour, dit que mon éviction du Cabinet aurait été motivée par des raisons de politique extérieure et spécialement par une réunion qui aurait eu lieu le 9 Décembre à l'Ambassade, concernant le Tchad; or je devais être arrêté, le matin du même jour. *Cette raison invoquée ne peut donc être retenue.*

J'ai toujours dit qu'il s'agissait du 8 ou 9 Décembre. Il faudrait vérifier dans les journaux la date du voyage du Maréchal à Marseille, qui se situe peu de jours avant.

Après ma déportation par les allemands et alors que j'étais encore à SIGMARINGEN, le Dr MEMETREL que j'interrogeais sur ces déclarations de BAUDOIN, ne les contesta pas. Il me dit, ne cherchez pas les raisons de votre affaire du 13 Décembre. Il n'y en a qu'une. Ce sont les articles de DEAT que le Maréchal lisait tous les jours et qui l'ont excité contre vous.

Je tenais surtout à connaître du Maréchal les motifs qui l'avaient amené à prendre cette mesure. Mon explication avec lui à Vichy, le 17 décembre, avait été trop vive et si je l'avais laissé parler, peut-être le Maréchal m'aurait-il donné des précisions. J'eus enfin l'occasion de le voir vers le 20 Janvier 1941. M. BENOIST-MECHIN était venu me voir et m'avait dit qu'il me ménagerait un rendez-vous à la seule condition que j'écrive au Maréchal pour lui dire "mes regrets des propos un peu vifs" que je lui avais tenus à Vichy. Je fis cette lettre d'autant plus facilement que le Maréchal avait ^{formellement} nié avoir donné l'ordre de m'arrêter, démentant ainsi la déclaration que m'avait faite le Général LAURE. Mes propos, lui disais-je s'adressaient à ceux qui "derrière vous ont préparé cet odieux guet-apens". Je fus prié de me rendre le lendemain à la Ferté-Hauterive, où je rencontrais le Maréchal.



Nous eûmes un long entretien, dans son train, en présence de M. DUMOULIN DE LA BARTHELE. Il dit ne rien connaître de toutes les raisons qui m'avaient été données, que pour lui il n'y en avait qu'une seule : je ne le renseignais pas suffisamment à mes retours de Paris; je lui faisais observer que je le renseignais au contraire complètement et qu'après chacun de mes voyages, j'avais avec lui de nombreux et de longs entretiens, sans rien omettre dans les compte-rendus que je lui faisais. Il ne le contestait pas, mais il ajoutait : "ce que je veux, ce sont des rapports écrits, et vous ne m'en avez jamais remis aucun. Je suis un militaire, c'est ma méthode et vous n'avez jamais voulu me remettre de rapports écrits". Je lui répliquai qu'il ne m'en avait jamais demandé et qu'au surplus, je n'avais aucune confiance dans la discrétion de certains membres de son entourage qui auraient mes rapports à leur disposition, et que la diplomatie si difficile, dans l'é

tat où était la France, ne pouvait pas être conduite sur la place publique. Il tint ferme sur cette position et, pour lui, c'est mon refus de lui remettre des rapports écrits, qu'il ne m'avait jamais demandés, qui l'avait amené à se séparer de moi. Je lui répondis que je ne négociais pas, que je parlais seulement; que les négociations, quand elles existaient; étaient conduites par les ministres compétents et que ceux-là avaient le devoir de lui remettre des rapports. Je citais des exemples comme la cession des titres des Mines de Bor; il appartenait au Ministre des Finances de lui faire et de lui remettre un rapport.



J'eus le sentiment que le Maréchal ne me disait pas la vérité mais je ne pus obtenir de lui aucune autre explication. Il y avait entre nous une incompatibilité d'humeur complète. Je n'approuvais pas ses actes de politique intérieure, il le savait, car je ne craignais pas de m'exprimer librement à ce sujet. Je n'approuvais pas sa conception du pouvoir personnel, qu'il était d'ailleurs incapable de réaliser et qui servait seulement de couverture à des collaborateurs audacieux et inexpérimentés et je le disais ouvertement. Je manquais de la servilité qui était la seule forme d'activité qu'il tolérait. Dans le domaine intérieur, nous n'étions d'accord sur rien. Pour lui, j'étais un parlementaire, j'étais un républicain, j'étais le tenant d'un régime qu'il voulait détruire. Je mesurais trop tard mon erreur de jugement sur sa personne, d'une erreur que j'avais partagée avec une multitude de français, qui continuaient de lui accorder leur admiration et leur confiance que je n'avais pas le droit d'essayer de détronper parce que le Maréchal, à ce moment, symbolisait la France et que nous étions profondément malheureux.

Il avait été un grand soldat, il était auréolé d'un immense prestige et il mettait son autorité morale au service de la France. Il s'est révélé un mauvais politique. Où il eut fallu LYAUTEY, nous avons PETAIN.

le 30 avril 45.

Edmond

~~(C'était en effet l'époque où, comme suite à MONTOIRE, le gouvernement allemand devait rendre publiques, quelques jours plus tard, les atténuations aux clauses de l'armistice, à savoir : Retour à l'administration Française du Nord et du Pas-de-Calais. Réduction de la charge d'occupation de 300.000.000 à 80.000.000 par jour. Suppression de la ligne de démarcation en tant que barrière et retour par tranches d'un nombre important de personnes).~~



Note. mon éviction du gouvernement le

13 décembre empêcha l'intéressé que je devais avoir le 22 décembre avec von Ribbentrop ministre des affaires étrangères allemand.

L'Ambassadeur Abetz m'avait dit quelques jours auparavant que je me satisais des décisions que son ministre me ferait connaître. Il me le indiqua à titre, naturellement confidentiel :

- 1) libération d'une première tranche de 150 000 prisonniers
- 2) Rattachement à Paris des départements du Nord et du Pas de Calais jusqu'à la limite par Bruxelles
- 3) Assouplissement de la ligne de démarcation
- 4) la frais d'occupation alors de 400 millions de francs par jour ramenés à 80 millions

Edmond